

Phone : +(221) 33.957.49.37
 +(221) 77.519.79.01
 Fax : +(221) 33.820.06.00
 AFTN : GOOONYX
 E-mail : bnidakar@asecna.org
 Web : https://ais.asecna.aero



AIC
NR 22/A/21GO
MAY 18, 2021

BUREAU NOTAM INTERNATIONAL DE L'OUEST AFRICAIN
 B.P. 8155 Aéroport International Blaise DIAGNE Dakar/Diass – SENEGAL

BENIN – BURKINA FASO – COTE D'IVOIRE – GUINEE BISSAU – MALI – MAURITANIE – NIGER – SENEGAL – TOGO

TEST COVID 19 POUR LES VOYAGEURS ENTRANT ET QUITTANT LA CÔTE D'IVOIRE
COVID 19 TEST FOR TRAVELLERS ENTERING AND LEAVING CÔTE D'IVOIRE

Tout voyageur à destination et à la sortie de la Côte d'Ivoire doit se conformer aux dispositions suivantes :

Any traveler entering and leaving Côte d'Ivoire must comply with the following requirements :

I. Contrôle sanitaire de base:

Tout passager doit obligatoirement porter un masque facial correctement et se laver les mains avec du savon ou les nettoyer avec du gel hydroalcoolique.

I. Basic health check :

All passengers must wear a face/protective mask correctly and wash their hands with soap or clean them with hydroalcoholic gel.

II. Contrôle sanitaire à l'arrivée, au départ et en transit :

II. Health check on arrival, departure and transit:

1. Les passagers à l'arrivée et au départ doivent :

- présenter la fiche de déclaration de déplacement correctement renseignée: le formulaire de déclaration de déplacement aérien est disponible en ligne sur le site: <https://deplacement-aerien.gouv.ci/>. Le coût de la déclaration est de 2000 F CFA à la charge du voyageur.
- présenter une attestation de test COVID 19 négatif valide, réalisé par la technique PCR, datant au plus de **cinq (05) jours** à compter de la date de prélèvement ;
- présenter une température corporelle inférieure à 38 degrés Celsius ;
- ne pas présenter des symptômes évocateurs de la COVID 19 ;
- présenter un certificat international de vaccination contre la fièvre jaune valide (uniquement pour les passagers à l'arrivée).

1. Passengers arriving in Côte d'Ivoire or leaving Côte d'Ivoire must comply with the following requirements:

- *fill in the online air travel declaration form online on the website: <https://deplacement-aerien.gouv.ci/>. The declaration's, cost which is 2000 F CFA, is borne by the traveler.*
- *present a valid negative COVID 19 certificate dated back no more than **five (05) days** from the date of collection; the COVID 19 test must be taken using the PCR technique;*
- *have a body temperature below 38 degrees Celsius;*
- *do not show any symptoms of COVID 19;*
- *hold a valid international certificate of vaccination against yellow fever (only for arriving passengers).*

2. Les passagers en transit doivent :

- présenter une température corporelle inférieure à 38 degrés Celsius ;
- ne pas présenter des symptômes évocateurs de la COVID 19.

2. Passengers on transit must :

- *have a body temperature below 38 degrees Celsius;*
- *not show any symptoms of COVID 19.*

Tout voyageur n'ayant pas d'attestation de test COVID 19 négatif valide datant au plus de **cinq (05) jours** à compter de la date de prélèvement, ne sera pas autorisé à embarquer à destination ou à la sortie de la Côte d'Ivoire.

*Any traveler failing to present a valid negative COVID 19 certificate dated back no more than **five (05) days** from the date of collection will not be embarked to or from Côte d'Ivoire.*

III. Test COVID 19 pour les voyageurs au départ

Les voyageurs quittant la Côte d'Ivoire doivent faire le test COVID 19 par la technique PCR, uniquement dans les centres de prélèvement et de dépistage de la COVID 19 habilités par le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

III. COVID 19 test for departing travelers :

Travelers leaving Côte d'Ivoire must take their COVID 19 test by PCR technique, only at COVID 19 sampling and testing centers authorized by the Ministry of Health and Public Hygiene.

Le cout des tests COVID 19 est de 25 000 F CFA, payable sur le site : <https://deplacement-aerien.gouv.ci/>.

The COVID 19 test cost is 25,000 FCFA payable online on the site: <https://deplacement-aerien.gouv.ci/>.

Cette circulaire d'information aéronautique annule et remplace l'AIC NR 10/A/21GO

This aeronautical information circular supersedes AIC NR 10/A/21GO.

FIN / END